L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.
Lundi, (Matin,) 9 Mai 1831.

INTÉRIEUR.

Nouvelle-Orléans, 9 mai.

Le major Dade, et les lieutenants Paige et Ritney, sont arrivés hier, avec une compagnie de troupes de ligne du Fort Jackson, à bord du bateau-a-vapeur *Shark*.—Ils doivent se rendre à Bâton-Rouge.

Le *Globe* de Washington du 23 avril, que nous avons reçu par le dernier courrier, garde encore le silence sur la nomination des nouveaux ministres destinés à remplacer les démissionnaires ; rien d'officiel n'a transpiré.

Nous nous empressons de donner place dans nos colonnes à la pièce suivante sortie de la plume d'un de nos plus estimables correspondants, aux productions duquel le public américain applaudit depuis nombre d'années. Quoique l'événement dont il s'agit soit déjà bien loin derrière une foule d'autres qui ont attiré depuis peu l'attention du monde, il mérite néanmoins une mention honorable dans une page de l'histoire de France.

Mobile, 3 Mai 1831.

A M. l'Editeur de l'Abeille,

Monsieur,

La nomination du général Berthezène au gouvernement d'Alger, nous rappelle que les stances suivantes, lues lors de la célébration de la victoire à laquelle ce noble militaire eut tant de part, sont restées inédites.

Serait-il trop tard, monsieur, de lui rendre ainsi qu'à ses compagnons de gloire, ce témoignage d'estime si justement mérité?

Votre patriotique journal décidera cette question.

Votre compatriote
L'AUTEUR.

Conquête d'Alger.

POUR LA FETE DU 19 SEPTEMBRE.

Sauvage Numide un monstre sanguinaire
Foulait sous ses pieds le nom Chrétien.
Despote esclave et Tyran tributaire,
Vil contempteur de tout lien ;
Amassant ses trésors des dépouilles du monde;
Il croyait savourer dans une paix profonde,
Le bonheur d'oser tout et de ne craindre rien.

Ce Cacus nouveau, de tout brigand l'émule,
Monarque d'assassins errans :
Ignorait qu'un grand peuple, à l'exemple [d'Hercule,
Sait vaincre et punir les tyrans.
Le stupide ignorait que franchir la distance,
Qui sépare ses forts des rives de la France,
N'était qu'un pas, qu'un jeu, pour ses nobles [enfans.

Son trône cimenté de sang, d'or et de larmes ;
Son trône assis sur des forfaits,
N'a resisté qu'un jour à l'effort de vos armes!
Quel jour pour vous, soldats français,
Quand des captifs chrétiens déchirant les entra- [ves
Vous vîtes à genoux, se traîner en esclaves,
Leurs bourreaux implorant le pardon et la paix.

Aux pieds de vos vengeurs laissez tomber vos [chaînes :
Sur les lys et la croix, laissez couler vos pleurs.
La France, humbles captifs, met un terme à vos [peines ;
Déja, sur ses bords enchanteurs
La paix, la nature accourent vous attendre.
Quel cœur, s'il est français, ne croit pas les [entendre,
Bénir votre retour et vos libérateurs.

Le tyran est en fuite, et la justice humaine
Apporte son flambeau dans l'antre du lion.
Honneur à Duperré, Lahitte, Berthezène,
Gloire à la Grande Nation!
Phalange de heros, à ton pays fidèle,
Je proclame ta gloire une gloire immortelle
Et celle de ton chef une *expiation*.

NOUVELLES D'EUROPE.

L'arrivee du courrier de samedi n'a pas satisfait notre impatience ; les journaux de N.-York du 22 mars, ceux de Savannah du 27, et de Charleston du 28, nous sont parvenus ; les nouvelles qu'ils contiennent ne sont pas d'une nature aussi intéressante que nous l'avaient fait pressentir les feuilles précédentes de Charleston; nous en donnerons un résumé succinct.

Le *Mercury* de New-Bedford, (Maine) contient le paragraphe suivant :

"*Nouvelles du continent.*—Le brick *Franklin*, capitaine Stephen H. Howland, est arrivé hier dans ce port venant de Flushing, d'où il est parti le 25 mars. La France s'est réunie à la Belgique contre le roi de Hollande, et le général français s'est rendu à Bruxelles pour y prendre le commandement des deux armées reunies. L'ordre est arrivé à Flushing d'équiper et d'armer de suite toute la marine hollandaise. Le bruit se repandait que *l'Autriche avait déclaré la guerre à la France.* Le capitaine Howland n'a apporté aucune gazette."

Les journaux de New-York n'ajoutent point à cette nouvelle; le brick *Lunar*, parti d'Anvers un jour plus tard que le *Franklin*, et arrivé à New-York, ne la confirme pas.

Le navire *Othello*, capitaine Tucker, dont nous avons parlé précédemment, a apporté à Savannah des journaux de Liverpool, lieu de son depart, du 26 mars, et de Londres du 27. Quoique de trois jours plus récents que les dates précedentes, ces papiers ne contiennent rien de nouveau ni de bien intéressant. Le Bill de réforme pour l'Irlande a subi sa première lecture dans la séance du parlement du 24, et la seconde lecture a été fixée au 18 avril. Les membres opposés au bill de lord Russell comptent fermement qu'il serait rejeté, en ce que deux individus, faisant partie de la majorité, avaient declaré qu'ils voteraient contre.

On avait reçu à Londres les journaux allemands du 23 mars. Un extrait de la *Gazette de St.-Pétersbourg* du 10, donne la substance d'une résolution du conseil de l'empire qui prescrit qu'à l'avenir les recrûs qui ont perdu *deux de leurs dents, ou qui sont borgnes, soit de l'œil droit soit de l'œil gauche,* seront tenus de servir. Les dates de Varsovie sont du 14 mars : les Russes se sont retirés de Praga à Wawer. Le general Dwernicki a remporté de nouveaux succès. Il est dit dans un article de Posen, que le commandant en chef a établi à Varsovie une sorte de regime de terreur, et que personne n'ose parler de soumission.

Un article de Londres du 26 mars au soir, dit que le dernier arrivage du continent n'apportait rien d'important. La commission chargée d'examiner la proposition de M. Barthe, (ministre de la justice,) "de déclarer Charles X et ses descendants, à tout jamais expulsés de la France &c.," a fait son rapport en modifiant cette proposition ; il a été proposé d'approprier à la commission sur l'ancienne liste civile, le produit des domaines particuliers de Charles Capet, et de reverser au trésor national celui des autres propriétés. Paris jouissait toujours d'une certaine tranquillité.

On représente la position de Diebitsch comme loin d'être agréable ; il était au milieu des marais de Plock. Dans la *Gazette de Varsovie* de la dernière date, se trouve une lettre du prince de Radochowski au maréchal russe : celui-ci lui avait écrit pour l'engager à rendre Modlin: mais la réponse du général polonais est digne des plus beaux temps de son pays ; il remercie Diebitsch de l'estime qu'il veut bien lui témoigner, mais il ajoute qu'il veut s'efforcer de mériter encore plus cette estime en remplissant scrupuleusement ses devoirs de soldat. Il rejette avec dedain l'offre d'un arrangement, et assure que les habitants de Modlin se soutiendront jusqu'au dernier moment, à l'exemple de plusieurs milliers de leurs compatriotes qui sont tombés en combattant pour la cause de l'indépendance nationale.

Les deux fils de Louis Bonaparte qui étaient parmi les insurgés italiens les ont abandonnés et sont partis pour Ancône, où ils vont s'embarquer pour Trieste.

La nouvelle qu'une flotte s'armait à Londres pour se rendre dans l'Escaut n'était pas crue à Bruxelles; dans cette ville comme à Paris, elle n'a eu aucune influence sur les fonds.

Des lettres de Vienne disent que la cause des Polonais inspire une vive sympathie aux Hongrois ; on dit même qu'ils seraient au moment de faire éclater une preuve de cette sympathie, qui ne serait rien moins qu'agréable à l'Autriche. Les frontières de la Gallicie sont surveillées avec la plus grande sévérité, pour empêcher tout contact avec la Pologne : on craint que l'air de ce pays, aspiré par les Hongrois, ne les porte à tenter un effort désespéré.

Par un décret du régent de Belgique, daté du 21 mars, le congrès est convoqué pour le 29 du même mois. Le régent a ordonné qu'on confectionne 50,000 piques pour armer le peuple des campagnes.

Le gouvernement d'Arlon, (grand-duché de Luxembourg) a écrit au gouvernement belge pour lui demander 15,000 hommes, pour s'opposer à l'entrée des troupes de la confédération.

Le 21 mars, un bateau-à-vapeur hollandais, qu'on suppose être le *Batavier*, a paru et est resté devant Ostende pendant plus d'une heure et demie. Il a hissé le pavillon de la maison d'Orange. On suppose qu'il venait d'Angleterre, et qu'il avait à son bord le prince d'Orange.

Le général Belliard est reparti pour Paris, dans la nuit du 21 au 22.

Le baron Loe, gouverneur du Limbourg, a donné sa démission

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

Paris, 21 mars.

Voici les documens si curieux produits par le general Lafayette, à la chambre des députés, dans la séance du 18 :

Lettre au prince Lubecki, ministre des finances à Varsovie.

"St. Pétersbourg, 6 (18) août 1830.

"Mon prince, S. M. l'empereur et roi m'autorise de vous informer que les troupes polonaises pouvant être mises en marche dans les circonstances présentes, vous êtes invité de rechercher sans délai les fonds nécessaires sur lesquels le tresor public pourrait compter au besoin pour supporter les frais de la mobilisation de l'armée et d'une campagne prochaine.

Turkle, *conseiller-d'état.*"

En répondant à cette lettre, 3 septembre 1830, le prince Lubecki rend compte de ses moyens. "La Pologne, ajoute-t-il, possède dans son trésor huit millions de florins et un million d'écus à Berlin. Elle est donc prête à entreprendre les préparatifs nécessaires."

Extrait de la lettre adressée au prince Lubecki par le comte Grabowski, ministre secrétaire-d'état à St. Pétersbourg.

"La correspondance officielle que par ordre de sa majesté j'ai eu l'honneur de vous communiquer, mon prince, et qui ordonne de mettre l'armée de Pologne sur le pied de guerre, vous a été sans doute plus sensible qu'à moi-même. Je souffre vraiment en voyant tous nos progrès arrêtés ainsi. [Il est vrai que le prince Lubecki était chargé des finances....] Nous aurions bientôt un budget qui serait superbe si les dépenses extraordinaires ne nous deviennent pas mortelles, car cette fois la position géographique elle-même nous met en première ligne.

"St. Pétersbourg, 15 (27) octobre 1830."

Le même au même.—6 (18) octobre 1830.

"Informé aujourd'hui même par S. Exc. l'aide-de-camp Tschernicheff, que l'ordre vient d'être donne à S. A. I. le césarewitch de mettre sur le pied de guerre toutes les troupes qui sont sous ses ordres, sans excepter celles du royaume de Pologne, et que cette mesure doit être effectuée pour le 10 [22] du mois de décembre, j'ai l'honneur, mon prince, de vous en prévenir par l'ordre de S. M., pour que les fonds nécessaires puissent être fournis sans délai au ministre de la guerre."

Ensuite : "Je me borne ici à vous inviter, mon prince, par l'ordre de S. M., de vouloir bien assigner à S. A. I. le césarewitch, toutes les sommes nécessaires pour mettre l'armée polonaise sur le pied de guerre.

"Grabowski."

Voici l'extrait d'une autre lettre du même comte Grabowski au même prince ministre des finances.

Pétersbourg, 20 novembre 1830.

"Le retour du feld-maréchal Diébitsch décidera des mesures qu'il faudra prendre. Il a reçu l'ordre d'aller, à son retour de Berlin, par Varsovie, pour conseiller le grand duc Constantin sur tout ce qui regarde la mobilisation de l'armée et ses subsistances. L'empereur désirerait que vous vissiez le maréchal aussitôt qu'il arrivera à Varsovie, pour vous entretenir avec lui sur tous ces objets ; et à cet effet il vous autorise d'exécuter ainsi tout ce qui sera déterminé, sans attendre des ordres ultérieurs de sa majesté.

"Vous vous conformerez de même aux volontés de S. A. I. le grand duc. S. M. m'ordonne enfin de vous inviter à venir à Saint-Pétersbourg aussitôt que l'armée devra être mise en mouvement et que la guerre générale sera déclarée, pour prendre en personne les ordres de Sa Majesté.

LA SENTINELLE D'AVANT-POSTE.

C'est une horrible chose que de mourir de froid!
(Lettre écrite durant la campagne de Russie.)

En faction!

En faction, après trois jours de marche, sans une heure de repos, sans une heure de sommeil.

En faction, seul, la nuit, dans les ruines d'une vieille église ; tandis que lourde et glacée la neige s'amoncèle sur son shakos et sur ses épaules.

Et se sentir à peine vêtu, quand un atroce froid engourdit le visage, tord les os, courbe le corps. Ne pouvoir se réchauffer en marchant! car ses jambes roidies ne savent plus se lever assez haut dans la neige où elles sont enfoncées jusqu'aux genoux.

Lui, pauvre jeune homme de dix-huit ans, qui naguère encore se tenait clos dans un cabinet bien échauffé par de grosses bûches de bois, des bûches de bois qui brûlaient en flambant. Lui, qui passait la moitié du jour à demi-couché dans un grand fauteuil; lui, qui respirait avec délices la bonne atmosphère qui attiédissait ses membres nonchalans d'un bien-être ineffable.

Quel engourdissement pénible! S'il pouvait se rendre maître du sommeil qui alourdit ses paupières enflées! Allons, de l'énergie! s'il se laissait aller à ce dangereux sommeil, le sang se glacerait dans ses veines.

Qu'il souffre, oh! qu'il souffre. La mort est moins affreuse que ce qu'il souffre.

Si sa mère le savait en de pareilles angoisses. Pauvre mère! assise près de sa chaude cheminée, et se laissant aller à la douce torpeur d'un demi-sommeil, elle rêve à son fils, elle forme des projets de retour.

Des projets de retour! jamais de retour! Non.

Il ne peut se soustraire à la léthargie convulsive qui l'accable : c'est en vain qu'il lutte contre cette léthargie. Malgré lui, sa tête retombe sur sa poitrine, sa tête, trop débile à présent pour supporter le poids d'un schakos

Devant ses paupières fermées passent des lueurs comme des éclairs ; il tomberait sans le débris de mur contre lequel il s'adosse.

Le froid s'empare de sa poitrine : il la serre, il l'étreint. Ah! que cela fait mal!

Il faut marcher, il faut frapper des pieds, il faut frapper des pieds, il faut jeter des cris. Impossible, là, toujours là, enchaîné, immobile.

Et des vertiges fantastiques, passent, passent et repassent autour de sa tête, tournoyent, et blousent, harcèlent. Et plus des fantômes dont les formes bizarres et fatigantes jaillissent de terre, tombent du ciel, se jouent, se groupent, s'entassent dans les airs.

Voilà maintenant un être comme il n'en a jamais vu. Il rampe, long tems en arrêt devant lui : il s'approche lentement, lentement : il se lève, il se dresse, il bondit ; alors ses jambes entourent les reins de la sentinelle, il lui enlace le cou de ses bras, il met ses lèvres sur ses lèvres ; de sa poitrine il lui étreint la poitrine.

Oh! qu'il est froid.

Mon dieu, mon dieu, il fixe sur lui des regards comme la lueur du phosphore, des regards insupportables ; ils assourdissent, ils font mal, ils tuent.

Et le soldat tomba dans la neige.

Quelque tems après, un vieux caporal suivi d'un autre soldat vint pour relever la sentinelle. Personne!

Il promena autour de lui l'angle jaune de lumière qui sortait de sa lanterne, et ce ne fut qu'en le ramenant pour la quatrième fois au pied du mur qu'il aperçut un tas de neige un peu plus haut que le reste. Il le remua du pied et de la crosse de son fusil, et rapprocha sa lanterne. La lumière pâle reluit sur une face bleue et immobile.

Son compagnon frisonna horriblement de tous ses membres, et il lui fallut s'appuyer sur l'arme qu'il tenait.

Il ne te dira pas la consigne, conscrit, ricana le vieux caporal ; c'est donc à moi à te la faire savoir. Un coup de fusil dans le cas où l'ennemi viendrait, et puis après cela, te replier sur le bivouac, si tu le peux ; entends-tu bien!

Après avoir dit cela, le caporal partit, et la sentinelle l'ouït mâchonner tandis qu'il s'éloignait : Sacrebleu! si celui-là en revient, je veux, mille noms d'un canon, être prisonnier des cosaques. Quand je reviendrai pour le relever, il sera couché sur l'autre.

Bah! bah! ils se tiendront chaud.

Et le caporal, charmé de cette excellente plaisanterie, vint se rasseoir au feu du bivouac, où vous sentez bien qu'il ne se fit point faute de la raconter.

Elle y obtint le plus grand succès, et le bruit de l'hilarité qu'elle fit naître parvint jusqu'à la sentinelle d'avant poste.

S. Henri Berthoud.

COMMERCIAL.

Extrait du New-Orleans Price Current du 7 mai.

Les temps a continué à être sec et favorable aux affaires du dehors. Le Mississippi a conservé le même niveau que celui de la semaine précédente, c'est à-dire qu'il est à 12 pouces au-dessous de la marque des eaux hautes.

Coton.—Arrivé depuis le 29 avril, de la Louisiane et du Mississippi, 4957 bales ; du lac Pontchartrain, 68 ; de la Caroline du nord et du Tennessée, 9783—en tout, 14,808 balles. Expédié durant le même laps de temps, pour Liverpool 6991, Glasgow 639, Havre 877, Marseille 59, New-York 3334, Providence, R. I. 1909, Philadelphie 462, Portsmouth, N. H. 60; en tout, 14,331—ce qui fait une augmentation de 477 balles dans nos approvisionnemens, qui s'élèvent à 70,766 balles, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non-expediés le 28. Cette semaine, le marché a langui, et (à l'exception de quelques transactions peu importantes) on peut considerer les prix comme nominaux.

Sucre et Mélasse sur les habitations et en ville, peu demandés. Nous n'avons aucun changement à faire dans nos cotes. Il a été expédié cette semaine, pour New-York, 797 boucauts et 8 barils de sucre, Philadelphie 81 bts., Charleston 217 bts., 2 bls., Portsmouth 10 bts.; en tout, 1105 bts. et 10 bls. En melasse, il a été expédie pour New York 446 bts. et 353 bls., Philadelphie 161 bts., 179 bls., Charleston 30 bts., Portsmouth 303 bts. ; en tout, 939 bts. et 587 bls.

Tabac.—Les transactions de la semaine s'élèvent à environ 1800 ou 2000 balles, et une moitié de ces transactions a été faite dans le commencement de la semaine, à nos cotes les plus élevées, et conséquemment cet article a augmenté de ½ct; le reste s'est vendu à 1½, 2½, et 3½ cts. prix qui parait maintenant servir de base. Arrive cette semaine, 2297 bts. Expédié pour Liverpool 93, Nassau 7, New-York 557, Philadelphie 113—en tout, 770. Approvisionnement, y compris tout ce qui est embarqué sur les navires non-expédiés le 28, 11,634 bts.

Farine.—Nous ne faisons aucun changement dans nos cotes, et le marché qui était auparavant très-animé, est maintenant calme. Il s'est effectué des ventes avec des boulangers, de $5 à $5 25. Arrivé cette semaine, 10,142 bls.

ETAT DU COTON.

Existences au 1er. Oct. 1830—balles.		9505
Arrivé cette semaine	14808	
Arrivé auparavant	300343	—315151
		324656
Exporté cette semaine	14331	
Exporté auparavant	239559	—253890
Sur place, y compris ce qui se trouve à bord des bâtimens non-expédiés		70766

ÉTAT DU TABAC.

Existence au 1er. Oct. 1830—boucauts		9176
Arrivé cette semaine	2297	
Arrivé auparavant	10000	—12297
		21473
Exporté cette semaine	770	
Exporté auparavant	9069	—9839
Sur place, y compris ce qui se trouve à bord des bâtimens non expédié.		11634

que

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Talma, Dennis, New-York, Wilbor & Hazard.
Brick Clio, Little, New-York, Capitaine.
Brick Criterion, Cox, N. York, L. H. Gale.
Brick Virginia, Bachelor, Philadelphie, Capt.
Goël. Robt. Centre, Arnous, S. Yago de Cuba, J. Goulé.
Goël. Ploughboy, Norris, Baltimore, Capt.
Goël. Buen Aparecieda, Jover, Havane, J. Viosca.
Goël. Mobile, Lomis, Mobile, Capitaine.
Goël. Flecha, Sanchez, Rio-Grande, Toyes & Co.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Shark, de la passe sud-ouest, ayant mis en mer le navire Ganges, et au mouillage la goël. Betsy ; il a amené les navires Helen-Mar et Gibraltar, et la goël. Cometa. Il a quitté la passe le 7 à 8 heures du matin. Rien en vue. Au Fort Jackson, navires Jane, Mars et Calumet; brick Industry et un brick de Boston, avec de la glace.

Navire Helen-Mar, Harrison, New-York.
Navire Gibraltar, Woodberry, Boston.
Brick Nun, Clements, New-York, sur lest.
Goël. Alert, Knowles, St. Thomas.
Goël. Cometa, Prieto, Tampico.
Bât.-à-vap. Pocahontas, Strong, Bayou Sarah.
Bateau-à-vapeur Rapide, Waters, Natchitoches, avec du coton à divers consignataires.
Bateau-à-vapeur Stranger, English, Bayou-Sarah, avec du coton.
Bateau-à-vapeur Lady Franklin, Kilgour, de Cincinnati, avec de la graisse, du porc, de la farine, et du jambon.
Bateau-à-vapeur St. John, Barrett, de l'Ecore-Fabre, avec du coton, du sucre, des peaux.
Bateau-à-vapeur Convoy, Reeder, Louisville, avec du tabac, du maïs, de l'huile de palma-christy, et du whisky.

19 chalans du Kentucky, du Tennessée et de l'Alabama, avec 4170 bales coton, 311 boucauts tabac.

Théatre d'Orléans.

Mardi, 9 mai.

La première représentation de la reprise de

La fausse Agnès
OU
Le Poëte Campagnard,

Opéra en trois actes, d'après Destouche, musique de Rossini, Cimarosa, Meyerberg, Pagista, Fréderici, etc.

Le spactacle sera terminé par
LES RENDEZ-VOUS-BOURGEOIS,
Opéra en un acte, de Hoffmann, musique de Nicolo.

En attendant : Fra Diavolo, opéra comique nouveau, en 3 actes ; Napoleon, ou Schoenbrun et Ste.-Helene, grand drame nouveau en neuf tableaux; La Mere au Bal, vaudeville nouveau.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

M. Cramer-Plumer

Annonce respectueusement au public, que son BENEFICE D'ADIEU est fixé à
Lundi, 9 mai 1831,

A cette occasion, il sera donné une représentation de la jolie comédie historique de Morton, intitulée

HENRY-QUATRE.

Louison, Mme. Cramer-Plumer.
Frédéric de St. Léon, M. Cramer-Plumer.

Dans le cour de la soirée, M. et Mme. Plumer chanteront les morceaux suivants : "*Vive la danse,*" "*Frar ne'er assall me,*" "*Una voce poco fa,*" le duo de "*l'Echo,*" (de Zuma,) "*William Tell, the Swiss patriot,*" "*The lass of Gowrie,*" "*Let fame sound the trumpet,*" "*Cushlamachree,*" et le duo italien si justement admire "*Ah sie di mal i met,*" de Tancredi

Le spectacle sera terminé par la jolie petite pièce intitulée

LA CRITIQUE,
OU, UNE TRAGEDIE A L'ETUDE;

Dans laquelle M. Caldwell remplira le rôle d'un *claqueur*, et M. Cowell celui de Don Wiskerando.

Le régistre est ouvert ce matin. 7 mai—2

AMPHITHEATRE.

Encoignure des rues d'Orleans et Royale, en face du Théâtre d'Orléans.

☞ La clôture de l'amphithéâtre devant avoir lieu sous peu de jours. ☜

AUJOURD'HUI,

Le spectacle commencera par les

Exercices d'Equitation.

Tours étonnants d'Equitation par le petit Birdsall.
La scène du Tailleur pourchassé.
Grande Entrée compliquée.
Tours d'Equitation par M. Sergeant.
Le tout sera terminé par la pièce de

LA CATARACTE
DU GANGE,

Avec des évolutions à cheval, decors et costumes nouveaux.

Au 1er. acte, Champ de bataille; scène 6, Vallée sacrée ; une procession descendant la montagne; au 2d. acte, scène 1ère. Un campement ; scène 3. Fuite de Robinson ; et à la dernière scène on verra

UNE CATARACTE D'EAU VERITABLE!

Zamin, monté sur le cheval d'Ican, s'élance à travers la cataracte; le bois est en feu, et la flamme se réfléchit sur les eaux, et montre une cataracte de sang.

On commencera à 7 heures du soir.—*Prix d'entrée :* Premières, une piastre ; enfans et domestiques, moitié prix. 9 mai

TIRAGE DE LA LOTERIE
DE BATON-ROUGE, 8ème. classe,
7 15 24 25.
9 mai *J. VIGNAUD,* Directeur.

SOUPE A LA TORTUE.—On servira une excellente Soupe a la Tortue, aujourd'hui, à l'HOTEL DE L'EST, au coin des rues de la Levée et du Quartier, depuis 11 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi.

On y offre à vendre, quatre superbes Tortues vertes. 9 mai—1

MAQUEREAUX.—300 barils de maquereaux No. 3, 22 do. No. 1, 55 demi do. demi-barils do. en débarquement et à vendre à bon marché, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai LINCOLN & GREEN.

CHANGE SUR BOSTON, à vendre par
STETSON & AVERY,
9 mai

John McVurg contre *J. C. Warren.*

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi 18 mai, à 5 heures, à l'encoignure de la briqueterie de M. Génois rues Tchoupitoulas et Robin, 1665 pieds de planches, et 12 portes &c. saisis dans l'affaire ci dessus.
9 mai. L. DAUNOY, marshal.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis ainsi que les habitants de la Nlle.-Orleans et de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin de comestibles.
25 boucauts bœuf fumé,
40 barils pois rouges,
50 langue de bœuf, à vendre rue des Ursulines, près de la Levée, no. 7.
7 mai—3 PIERRE MONETTE & CO.

JE fais défense, par le présent, à toute personne, de receler ou donner à crédit à mon apprenti nommé Swen John Sonnerguist, attendu que je ne paierai aucune de ses dettes, et que je poursuivrai, d'après toute la rigueur des lois, quiconque lui donnerait de l'emploi.
SALATHIEL SWEETSER,
6 mai *du brick Authentic.*

A VENDRE,

UNE MAISON à étage dont le rez-de chaussé est en briques et le haut briqueté entre poteaux, ayant un superbe belvéder, bâti sur un terrain situé au nouveau faubourg Marigny, et formant encoignure des rues Français et Bons-Enfans, mesurant soixante pieds français de face à la première rue, et cent vingt sur l'autre. Le terrain est fort élevé et il y a un beau jardin et beaucoup d'arbres fruitiers. La maison n'est pas achevée ; il ne reste qu'à l'enduire, faire les plafonds et poser la menuiserie.

Conditions : Un tiers comptant, un tiers à dix-huit mois de crédit et le reste à trois ans.

Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux au propriétaire. 6 mai—3

CHEVAL EPAVE.

IL a été conduit à l'écurie de C. Nagel, hier matin, un CHEVAL errant, ayant une marque blanche au front, et étampé MR sur la cuisse gauche. Ce cheval est couleur châtain.

Le propriétaire est prié de venir le réclamer, en payant les frais qu'il aura occasionnés.
6 mai—☞

CHEMIN A COULISSE.

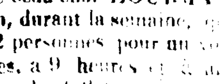

A l'avenir, pendant la semaine, les chars n'iront que l'après midi. Ils quitteront la ville à 3 heures, à 4½ heures et à 6 heures.

Les dimanches il partiront toutes les 2 heures, à partir de 5 heures du matin.

Le beau char LOUISIANA partira chaque matin, durant la semaine, quand il se présentera 12 personnes pour un voyage. Il partira à 6 heures, à 9 heures et à midi. S'adresser au bureau des billets. 4 mai—6

POUR LOUISVILLE.

Le nouveau bateau à vapeur CREOLE, capitaine Wm. D. Burnett, ayant la majeure partie de son frêt engagée et allant à bord, partira mercredi prochain à 10 heures du matin. Pour le reste du frêt ou passage, s'adresser à bord, où à
P. M. TOURNÉ,
9 mai no. 15, Nouvelle-Levee.

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à-vapeur, fin marcheur, HURON, cap. C. J. Maynard, ayant la majeure partie de son chargement engagee et allant à bord, partira sans délai. Pour le reste du frêt, ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
P. M. TOURNÉ,
3 mai nouvelle levée, no. 15.

A FRETER POUR UN DES PORTS DU NORD,

Le brick (A 1) NUN, capitaine Timmins, du port de 223 tonneaux, et étant amarré au poteau No. 13. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, ou à
9 mai THEODORE NICOLET & Co.

POUR ST.-THOMAS,

Le navire PEARL, capit. Horr, ayant besoin de l'équivalent de 400 barils pour compléter son chargement. Un jeune homme doit passer à bord comme subrécargue et se chargera des affaires qu'on pourrait lui confier. Pour plus amples informations, et pour passage, s'adresser à
9 mai J. W. ZACHARIE & Co.

POUR PHILADELPHIE,

Le navire paquebot EDWARD BONAFFÉ, capt. Vandyke, sera prêt à recevoir un chargement mardi prochain. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser a bord, ou à
7 mai SAM. C. BELL.

A VENDRE OU A FRETER,

La belle goëlette neuve, doublée et chevillée en cuivre, WATER-WITCH, capitaine Preswick. S'adresser à bord, vis-à-vis le Ferry, ou à
6 mai THAYER, HURD & Co.

POUR NEW-YORK,

Le beau brick PAUL JONES, cap. Ward, pouvant prendre 300 balles de coton. S'adresser à
6 mai LINCOLN & GREEN.

A FRETER—(*De préférence pour un port des Antilles.*)—Le navire PERLA, du port de 280 tonneaux, ayant été complètement reparé, et coté A.1. dans les chambres d'assurance. Pour les conditions, s'adresser au capt. Norton, à bord, ou bien à
4 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR CETTE,

Le beau navire fin voilier, doublé en cuivre GENERAL HAND, cap. J. B. Norton, partira dans quelques jours. Pour frêt de 40 balles de coton dans la chambre, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à 4 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LE HAVRE,

Le brick paquebot régulier, BOURNE, capitaine Banks, pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
3 mai J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK;

Le beau brick CHALCEDONY, capit. King, partira sans délai. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
Wm. G. HEWES,
3 mai rue du Camp, no. 9.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens*—Jeudi 9 Juin 1831, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi precis pour le compte de la communauté qui a existe entre feu Mercelitte Maxent, décédée, épouse de Louis de Feriet, et ledit de Feriet, ainsi que pour le compte de la société qui a existé entre le dit sieur Feriet et J. B. Vignié :—LES PROPRIÉTÉS ET LES ESCLAVES ci-après; savoir :

1o. Une RAFFINERIE et une DISTILLERIE situées au faubourg Clouet, sur un terrain ayant 65 pieds 10 pouces de face au fleuve, sur à-peu-près 515 pieds de profondeur, lequel terrain d'après le plan fait par Joseph Pilié, Voyer de la ville, est régulier jusqu'à 300 pieds dans la profondeur d'où il s'elargit de suite, et mesure 254 pieds jusqu'à l'espace de 140 pieds d'où il retrécit de 62 pieds jusqu'aux 515 pieds la borne de profondeur. Sur la devanture se trouve une Maison en briques, et dans la profondeur un établissement egalement en briques, couvert la plus grande partie en terrasses. La guildive ou distillerie fait habituellement de 100 à 120 mille galons de rum par an, ainsi que tous les ustensils qui en dependent. Elle est en état de travailler, et a été réparée à neuf depuis deux ans, les caves à fermentation sont faites avec soin et du bois de choix ; il y a 5 alambics, 2 rectificateurs. Le dit établissement est pourvu d'eau par le moyen d'une machine à vapeur de la force de 5 chevaux, qui tire du fleuve par des tuyaux en fer de 6 pouces de diamètre, la machine est très simple, exige très peu de bois et fournit beaucoup d'eau; plus, un bassin de 200 pieds de long sur 40 de largeur, sur lequel se trouve une pompe à chapelet en fer, qui par le moyen d'un cheval, fournit suffisamment d'eau quand on ne veut pas employer la machine à vapeur. Dans le même établissement se trouve une Raffinerie de sucre avec tous les ustensils nécessaires pour la faire travailler, ainsi qu'une Forge en bon état, logements d'ouvriers, écuries, remises &c.

2o. Un TERRAIN situé au faubourg Clouet, ayant 70 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné du côté d'en bas par la propriété de Mr. Thomas Banks, et du côté de la ville par celle de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel se trouve une Maison de maître, un jardin bien pourvu d'arbres fruitiers, &c., cuisine, une manche ou couloir pour voitures et chevaux, la Levee est en bon état

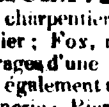

3o. Un autre TERRAIN situé dans le même faubourg, ayant 55 pieds de face au fleuve, sur 300 pieds de profondeur, borné d'un côté de la ville par la propriété de Mr. John Lewis, et du côté d'en bas par l'établissement de Messrs. Feriet & Vignié, sur lequel terrain il y a une quantité d'arbres fruitiers.

ESCLAVES.—Julien, nègre âge de 50 ans, charpentier ; Tom, nègre de 30 ans, charpentier ; Fox, nègre de 30 ans, très au fait des ouvrages d'une raffinerie ; Moses, nègre de 21 ans, également au fait de tous les ouvrages d'une raffinerie ; Pierre, nègre de 38 ans, et Tom Brown, âgé de 30 ans, tous deux charretiers et bucherons ; Grégoire, nègre âgé de 40 ans, charretier, au fait des ouvrages d'une distillerie ; Salomon, nègre âgé de 60 ans, employé à la distillerie ; Thomas, mulâtre âgé de 28 ans, charretier, employé à la distillerie ; Daniel, nègre de 25 ans, tonnelier et bucheron ; François, nègre âgé de 60 ans, un peu charpentier, ayant une hernie.—Les dits esclaves sont très intelligents et ont toujours été employés à toutes sortes d'ouvrages.

Conditions :—Un et deux ans de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait [illegible] ront divisés par coupons [illegible] vendeurs, et les actes de vente seront passés devant Théodore S[illegible]
MARTIN BLACHE, Register. [illegible]

[illegible] 100 caisses de [illegible] à vendre par
6 mai A. GURNEY, rue Gravier, no. 62.

VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera vendu sans réserve, le Samedi 14 Mai, à midi précis, à la Bourse Hewlett.

120 LOTS DE TERRE,

Avantageusement situés dans le nouveau faubourg Marigny près du Rail Road, ces terrains seront vendus par lots ou par ilet conformément au plan dressé par L. Bringier arpenteur de l'état lequel sera exhibé à la bourse avant la vente, à la charge des acquéreurs de s'en faire mettre en possession par le dit arpenteur.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hipothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés au frais des acquéreurs, par Mr. L. T. Caire, notaire public.
9 mai

PAR F. DUTILLET.

VENTES DES BIENS DE LA SUCCESSION DE FEU
CHS. JUMONVILLE DE VILLIERS.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuvres de cette paroisse, il sera vendu à l'encan, Mardi le 7 du mois de Juin prochain, à la Bourse Hewlett les biens dépendants de la succession de feu Charles Jumonville de Villiers, consistant en :—

1o. UN TERRAIN situé en cette ville, rue Bourbon, ayant mesure française, quatre vingt quinze pieds de face à la rue Bourbon et cent vingt pieds de profondeur, le tout borné d'un coté par la propriété appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Greffin et de l'autre par celle appartenant actuellement ou ci-devant à Mr. Etienne Debon. Cette propriété sera divisée et vendue en deux lots, conformément à un plan fait par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la bourse. L'un des deux lots comprendra les établissements de la Boulangerie occupée par Mr. Casenave; et l'autre lot occupé par M. Erare, sera vendu sans y comprendre les bâtisses qui sont dessus, et qui appartiennent au sieur Erare, qui aura le droit de les enlever.

2o. UN EMPLACEMENT situé en cette ville ayant mesure américaine, cent vingt huit pieds de face à la rue Dumaine, sur soixante quatre pieds de profondeur et face à la rue Condé, le tout borné dans la rue Condé par la propriété de Mr. Manuel Prados père, et dans la rue Dumaine par celle de M. Antoine Caraby. Cet emplacement sera divisé en six lots, conformément à un plan dressé par le Voyer de la ville et qui sera exposé à la Bourse, chaque lot sera vendu séparément et avec les belles bâtisses en briques qui sont dessus ; les lots Nos. 1. 3. 5, seront obligés de fournir au rez-de-chaussée seulement, un passage commun avec les lots qui les touchent respectivement.

3o. Les esclaves suivants, savoir :

1o. *MAICA,* nègre américain, d'environ vingt cinq ans, bonne pioche, charretier, laboureur et bonne hache.

2o. *JULIEN,* mulâtre, depuis vingt ans dans le pays, âgé de vingt sept ans environ, cuisinier, charretier, cocher et bon à tout.

3o. *ZENON,* nègre créole, d'environ vingt huit ans, laboureur, charretier, domestique bon à tout.

4o. *CHARLOT,* nègre d'environ vingt deux ans, charretier, cocher, domestique, bon à tout.

5o. *PAULINE,* négresse claire, d'environ vingt six ans, domestique.

6o. *DÉSIRÉE,* négresse africaine, d'environ trente cinq ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière.

7o. *MANON,* négresse créole, d'environ quinze ans domestique.

8o. *TEMPÉ,* négresse américaine, âgée d'environ vingt deux ans, couturière et domestique, et son enfant à la mamelle.

CONDITIONS :

Les esclaves seront vendus à 6, 12 et 18 mois de terme ; et les terrains avec les bâtisses à 1, 2 et 3 ans de terme ; Le tout payable en billets endosses à la satisfaction des executeurs testamentaires de la dite succession, avec hypothèque spéciale sur les dites proprietés, jusqu'à parfait paiement. Les billets seront fournis, divisés en autant de coupons que le requerreront les dits exécuteurs testamentaires.—Les actes de vente seront passés devant Louis T. Caire, not. pub.
6 mai—16.3ps.

PAR J. LE CARPENTIER & Co.

VENTE RENVOYÉE.

VENDREDI 13 de mai courant à midi, à la Bourse, il sera exposé en vente, par terrains,

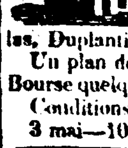

La Propriété

de grande valeur occupée maintenant par Mme. Vve. Poeyfarré, au faubourg Delor et faisant face aux rues Tchoupitoulas, Duplantier et Foucher.

Un plan de cette propriété sera déposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Payable à 1, 2 et 3 ans.
3 mai—10

PAR T. MOSSY.

LUNDI, 9 de mai prochain, il sera vendu à midi, à la bourse Hewlett, un nègre nommé Philippe, africain, âgé de 30 ans, charretier et laboureur ; un do. nommé Allain, américain, âgé de 28 ans, charretier, laboureur et scieur de long ; un do. nommé Pierre, africain, âgé de 29 ans, de champ, garantis des vices et maladies prévus par la loi, et bons sujets. Payables en mars 1832, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 29 avril.

GLACES ET SORBETS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec Mr. Serreau pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les soirs, à dater du dimanche prochain, 8 courant, des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS, PUNCH à la romaine.

MERLE & GIRODEAU.

N. B. Ayant appris que l'on vendait des GLACES par les rues, sous son nom, le sieur Serreau croit devoir prévenir le public qu'il n'en a jamais fait vendre de cette manière.
6 mai—3

NIEVES Y SORBETES.

LOS que suscriben tienen el honor de anunciar al público que, desde el domingo próximo, harán toda clase de NIEVES en su establecimiento, esquina á las calles de Chartres y Sn. Luis, frente de la Bolsa ; tendrán todos los dias Cremas nevadas de Frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de *SORBETES, PUNCHES* a la romana, y Licores frescos.

MERLE y GIRODEAU.

Nota. Habiendo sabido que se vendian Cremas nevadas, por las calles, bajo su nombre, el Sr. Serreau anuncia que nunca se han vendido sus nieves de tal modo.
6 de mayo

COUR DES PREUVES—Paroisse St.-Bernard.

LE samedi 11 du courant, à 11 heures précis, sur l'habitation de Mr. G. N. Allard, il sera [illegible] par le juge soussigné, encanteur [illegible] à la vente publique et à l'enchère, des [illegible] biens dependans de la succession de [illegible] Jumonville de Villiers, consistant en

UN MOULIN A SUCRE,

[illegible] deux Jumens, six Vaches [illegible] suivants, deux Génisses, [illegible] Veau.

[illegible]

22 Barils [illegible] no. 1, [illegible]
3 mai [illegible]